

▼
1^{ER} ITINÉRAIRE 2019

(DE FÉVRIER À JUIN 2019)

2ND ITINÉRAIRE 2019

(DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2019)

PARIS

COORDONNATEUR ET COORDONNATRICE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

OFFRE DE FORMATION
COMMUNE CGET/CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Le CGET

Issu du regroupement de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), **le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)** est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires et d'en assurer le suivi et la coordination interministérielle.

Le CGET conduit notamment la réforme d'ensemble de la politique de la ville issue de la loi de programmation du 21 février 2014, par une action cohérente et globale, et assure la mobilisation collective des services de l'Etat, des élus ou élues, des institutions et des acteurs de terrain, pour changer concrètement la vie des habitants des quartiers. A ce titre, elle en assure également l'animation au plan national.

Dans ce cadre, la Direction ville et cohésion urbaine (DVCU) au sein du CGET pilote les programmes d'action de développement social des quartiers prioritaires, dont notamment le programme de réussite éducative (plus de 500 PRE actifs sur l'ensemble du territoire national), les internats et les cordées de la réussite, les écoles de la deuxième chance, les ateliers santé ville (ASV) ou encore le programme adulte-relais.

Le CNFPT

Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est un établissement public administratif au service des collectivités territoriales et de leurs agents (1 876 000 emplois répartis sur 239 métiers). Il est présent sur l'ensemble du territoire par ses vingt-neuf délégations régionales, ses quatre instituts nationaux spécialisés d'études territoriales (INSET) et son institut national des études territoriales (INET). Le CNFPT est chargé de la formation et de la professionnalisation des personnels des collectivités territoriales ainsi que de l'organisation de certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.

Il est capable de déployer un dispositif de formation, de manière coordonnée et uniforme, sur l'ensemble du territoire.

Contexte de la formation

Avec la refondation de l'école et la réforme en cours de la politique de la ville, le thème de la réussite éducative est un sujet prégnant pour les collectivités territoriales et constitue un axe majeur des interventions conduites par le CGET, notamment à travers le pilotage du programme de réussite éducative (PRE). C'est pourquoi le CGET et le CNFPT ont souhaité concevoir une offre de formation commune sur ce thème et en ont fait un volet de leur partenariat.

Créé en 2005 et aujourd'hui stabilisé, le programme de réussite éducative a su gagner une vraie légitimité au sein des politiques éducatives locales. Attentif à la réussite scolaire des enfants mais ouvert à d'autres dimensions de leur vie (épanouissement culturel, accès aux sports, accès aux soins, développement de l'auto-confiance, équilibre des relations familiales), il veille à mobiliser, dans le cadre de parcours personnalisés, les atouts et ressources contribuant au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.

Aujourd'hui 515 projets locaux déploient localement une méthode de travail originale et reconnue : des équipes pluridisciplinaires travaillent en réseau - en impliquant fortement les parents - et allient compétences et savoir-faire pour construire des réponses adaptées aux fragilités de chaque enfant. La diversité des partenaires, leur implication active et durable prouvent bien les capacités fédératrices du programme.

La fonction de coordonnateur ou coordonnatrice est centrale dans le PRE et il y existe une interdépendance forte entre leur légitimité et la légitimité des projets locaux. Aujourd'hui le suivi, le développement et l'amélioration de la qualité des projets constituent la priorité du coordonnateur ou de la coordonnatrice. Chargé du pilotage et de la gestion des partenariats (partenariats institutionnels et de terrain), le coordonnateur ou la coordonnatrice assume aussi des fonctions de gestion administrative et financière ainsi que de management d'équipe. Par ailleurs il reste fortement investi dans les relations avec les enfants et les familles. Cette pluralité de missions va de pair avec une typologie très variable de profils. Le besoin de formation ciblée, lié aux défis posés par l'exercice d'une fonction complexe se fait donc ressentir.

L'offre de formation, proposant un itinéraire de prise de poste de coordonnateur ou coordonnatrice de réussite éducative apporte une réponse à ce besoin.

Itinéraire de formation

Prise de poste coordonnateur et coordinatrice de réussite éducative

Objectifs

Permettre aux coordonnateurs et coordinatrices en prise de poste :

- d'acquérir une culture commune
- d'acquérir des outils méthodologiques
- de développer une posture et un positionnement pertinent

Public

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels assurant la coordination des programmes locaux de réussite éducative.

Modules

- L'enfant au cœur du dispositif PRE
- Positionnement du PRE et du coordonnateur et coordinatrice de PRE dans le contexte institutionnel
- Animation des projets locaux, gestion des parcours personnalisés
- Outils de gestion du PRE : management, communication et budget

Durée

4 modules de 3 jours et 1 de 2 jours, soit 14 jours pour la totalité de l'itinéraire de formation. L'inscription à l'ensemble des modules est vivement conseillée.

Lieu de formation

Paris

Introduction

L'objectif du PRE est d'appréhender la situation de chaque enfant dans sa globalité (état de santé, développement psychologique et psychomoteur, contexte familial, facteurs socio-économiques, facteurs environnementaux, situation scolaire, etc.) et de répondre au plus près à ses besoins. Il est donc indispensable de posséder toutes les clés de compréhension de l'environnement global de l'enfant. Si les parents sont partenaires du PRE (leur accord est requis pour démarrer les parcours de réussite éducative), ils sont aussi, à travers leurs enfants, bénéficiaires du programme. Cependant, c'est aussi leur implication dans les projets locaux qui participe de l'identité forte et de la légitimité du PRE.

Objectifs

- Disposer des clefs de compréhension relatives aux processus psychologiques et sociologiques touchant les publics visés :
 - Les enfants,
 - Leurs parents.
 - Penser la place et le rôle des parents dans le dispositif
-

Contenus

- Évolution de la famille, diversité des modèles familiaux et éducatifs, accompagnement de la parentalité
 - Place et implication des parents dans le dispositif : enjeux et logiques d'action
 - Représentation de l'école et des codes éducatifs dans les différentes cultures
 - Décrochage scolaire
 - Accès aux droits à la santé.
-

Dates

Durée : 3 jours

Code stage SXAP9-001 : 13 - 15 février 2019

Code stage SXAP9-002 : 11 - 13 septembre 2019

Formateurs

Françoise STARK MORNINGTON, psychologue clinicienne, psychothérapeute, correspondante du DRE

Véronique LAFORETS, sociologue, directrice du Centre ressource rhônalpin pour le raccrochage des jeunes en rupture scolaire

Module 2 Positionnement du PRE et du coordonnateur et de la coordinatrice dans le contexte institutionnel

Introduction

L'ancrage du PRE au plan national n'est plus à démontrer. La diversité des partenaires, leur implication durable et active prouvent les capacités fédératrices de ce dispositif. Le rôle du coordonnateur et de la coordinatrice comme pilote et pivot dans l'animation des partenaires et leur ancrage territorial au sein des communes et des quartiers concernés sont donc des données fondamentales pour la réussite des programmes.

Objectifs

- Maîtriser l'environnement partenarial du PRE : Education nationale, services sociaux...
- Identifier les cultures professionnelles des acteurs impliqués par le PRE et comprendre leurs interactions
- Être en mesure de mettre en place un partage d'information efficace pour le travail partenarial
- Se positionner en tant que coordonnateur de réussite éducative au sein du réseau partenarial

Contenus

- Concepts de référence et principes de la démarche réseau
- Analyse du contexte : identifier les acteurs, les politiques et les dispositifs, repérer les enjeux, modes d'organisation, contraintes, les liens opérationnels sur le territoire
- Partenariats institutionnels et partenariats de terrain
- Relations avec l'Education nationale
- Relations avec les élus
- Conditions de réussite de mise en place d'un PRE ; la plus-value du dispositif
- Construction en commun d'un outil de partage de l'information dans l'intérêt de l'enfant (cadre réglementaire, secret professionnel...)

Dates

Durée : 3 jours

Code stage SXAPS-007 : 13 - 15 mars 2019

Code stage SXAPS-008 : 16 - 18 octobre 2019

Formateur

Julie HANQUET, chef de service veille et réussite éducative, Evry

Introduction

Si le coordonnateur ou la coordonnatrice assume la responsabilité de la gestion globale du projet local, il doit aussi coordonner et superviser les parcours personnalisés, le plus souvent construits et suivis directement par les référents de parcours en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS). Un projet local ne se résume donc pas à la somme des parcours personnalisés et appelle des compétences et des savoirs faire précis, les parcours personnalisés marquant fortement l'identité du PRE. En effet, pour contribuer à corriger les effets des inégalités sociales, qu'elles soient le fait des situations familiales ou des dysfonctionnements des organisations en charge de l'éducation, le PRE propose une approche globale et individualisée plaçant l'enfant au centre de la démarche. Les parcours personnalisés sont aujourd'hui - potentiellement - une source précieuse d'enseignements sur les évolutions des problèmes rencontrés par les parents et les enfants et sur les réponses particulières et innovantes apportées par le programme.

Objectifs

- Gérer un projet local de réussite éducative
 - Être en capacité de développer et de suivre un projet, du diagnostic à l'évaluation
 - Superviser les constructions en « mode projet » d'un parcours individualisé adapté aux besoins de l'enfant – en pensant la place des parents – fondé sur une approche globale et partenariale : diagnostic, objectifs, construction du projet en partenariat, suivi/régulation, évaluation, etc.
 - Capitaliser les enseignements issus de l'analyse de l'ensemble des parcours personnalisés
-

Contenus

- Méthode et outils de la gestion de projet (projet local global, parcours personnalisé de l'enfant)
 - Outils de pilotage et mise en œuvre opérationnelle (diagnostic, ressources, planification...)
 - Construction et suivi d'un parcours personnalisé de réussite éducative, du diagnostic des besoins d'intervention jusqu'à l'évaluation des résultats
 - Démarche et enjeux de l'évaluation : quoi évaluer ? (dispositif et méthode, parcours et actions)
 - Construire les outils de l'évaluation du projet et des parcours (objectifs, indicateurs, outils de suivi, etc.)
-

Dates

Durée : 3 jours

Code stage SXAPT 003 : 17 - 19 avril 2019

Code stage SXAPT 004 : 20 - 22 novembre 2019

Formatrice

Caroline Kessler-Perrier, responsable des programmes éducatifs, Courcouronnes

Introduction

Pour être complètement opérationnel dans la conduite d'un projet PRE, le coordonnateur ou la coordinatrice doit également détenir un certain nombre de compétences qui, si elles ne sont pas spécifiques au PRE, requièrent d'être revues à l'aune des exigences de ce type de projet.

Elles constituent un ensemble de compétences transférables qui ont pu être acquises par certains au gré d'expériences professionnelles antérieures et/ou pourront être réinvesties dans le cadre d'une évolution professionnelle.

Module 4

Le management et communication

Objectifs

- Créer et animer une équipe pluridisciplinaire de soutien
- Créer un management interne au PRE (salariés et bénévoles du projet local)
- Favoriser le management externe (tableaux de bord, outils de présentation et d'évaluation)
- Communiquer sur le PRE et ses actions
- Communiquer pour convaincre : acquérir les techniques de base d'une communication efficace

Contenus

- Animation d'une équipe interdisciplinaire et gestion des différences de culture professionnelle
- Management et animation d'une équipe, recrutement
- Connaissance des règles de base de la communication orale
- Maîtrise des étapes de préparation d'une intervention et de présentation de ses idées (distinguer faits, opinions et sentiments)
- Définition des enjeux et objectifs de la communication
- Connaissance des techniques d'écoute et de reformulation

Dates

Durée : 3 jours

code stage SXAR6 001 : 15 - 17 mai 2019

code stage SXAR6 002 : 11 - 13 décembre 2019

Formateur

Septime GAREL, consultant en management dans les collectivités territoriales

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur les principales règles de finances publiques locales et les étapes du processus budgétaire
 - Gérer un budget d'action ou de projet
-

Contenus

- Elaboration du budget d'une action ou d'un projet
 - Suivi d'un budget
 - Connaissance des bases de la comptabilité publique (formes de soutien public et cadre budgétaire des collectivités territoriales)
 - Elaboration d'une demande de subvention avec son budget (projet et action)
 - Etablissement d'un compte de résultat
-

Dates

Durée : 2 jours

code stage SXAPX 005 : 27-28 juin 2019

code stage SXAPX 006 : 26-27 septembre 2019

Formatrice

Isabelle SUSSET, chargée de mission éducation, directrice du GIP pour la réussite éducative à Paris

INFORMATIONS

L'hébergement, le déjeuner, le transport ainsi que les frais de formation sont pris en charge par le CNFPT uniquement pour les agents de la fonction publique territoriale.

<http://www.cnfpt.fr/se-former/suivre-formation/venir-formation/national>

INSCRIPTION

L'itinéraire est en ligne sur notre site :

<http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/180507-d>

Code Itinéraire : 00:I2L08

Pour les agents de la fonction publique territoriale, les inscriptions s'opèrent en ligne, merci de vous rapprocher de votre service formation.

Pour les agents hors fonction publique territoriale (Etat, secteur associatif...) les demandes de formation seront examinées en fonction des places disponibles.

Le bulletin d'inscription du module (téléchargeable en ligne) doit être validé par votre autorité hiérarchique avant d'être retourné par scan à : philippe.keiser@cnfpt.fr

RENSEIGNEMENTS

Philippe KEISER, assistant formation
tél : 01 55 27 42 13 / philippe.keiser@cnfpt.fr



www.cnfpt.fr



www.cget.gouv.fr/